

Affaire suivie par :
Jean-Philippe Legois
(06.19.03.17.08)

**CONTRIBUTION AUX ASSISES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE :
LES CITOYENNETES ETUDIANTES, FACTEUR DE DEMOCRATISATION
ET DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Aubervilliers, le 5 novembre 2012.

Cette contribution commune vise à dégager l'apport potentiel des citoyennetés et mémoires étudiantes aux enjeux actuels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les trois grands thèmes des assises sont ici abordés, à commencer par le nouveau paysage et la gouvernance qui n'est rien sans citoyenneté, mais nous avons souhaité débiter par l'entrée de la réussite étudiante.

Il peut sembler paradoxal de traiter des engagements étudiants et de leurs mémoires comme un élément lié à la réussite des étudiants, comprise à la fois comme bon déroulement des études et d'insertion ensuite. C'est pourtant cette relation qui avait conduit déjà au début du siècle dernier les autorités de la Troisième république à promouvoir le développement de l'associationnisme étudiant. C'est Durkheim lui-même qui a souligné le rôle de l'association des étudiants de Paris comme lieu de socialisation civique, complément nécessaire et indissociable aux études pour former les élites professionnelles, administratives et politiques du pays.

L'université s'est transformée, comme les mondes étudiants. Il ne s'agit plus de former principalement une minorité d'élite mais d'amener des fractions toujours plus vastes des générations à enrichir, à tous les niveaux, la société.

Toutefois, dans le nouveau paysage universitaire, la réussite individuelle demeure favorisée par les investissements, les engagements collectifs, tel est l'enjeu de ce qu'on nomme « citoyenneté étudiante ». C'est dans la prise de responsabilités dans les groupements associatifs, syndicaux, dans les institutions comme dans les mouvements, que l'étudiant apprend aussi à « réussir », à participer aux décisions. Or, l'enseignement supérieur vise à former aussi bien des travailleurs qualifiés que des citoyens aptes à prendre des responsabilités dans la cité comme dans l'entreprise.

Comment aider la citoyenneté étudiante à se renforcer et à s'inscrire dans la durée ? L'étudiant ne se désintéresse pas de la chose publique, il vote, par exemple, massivement aux élections dans le pays ou manifeste à l'occasion. Mais, paradoxe, il se mobilise peu de la même manière pour participer aux institutions de l'université.

C'est en ce sens qu'une politique de la vie étudiante se doit de montrer les possibles en mettant en valeur les expériences passées comme présentes.

Il existe dans le patrimoine universitaire général, comme dans le patrimoine de chaque établissement, de chaque filière, un patrimoine étudiant.

Après l'université des « héritiers » il convient de faire fructifier l'héritage. La valorisation de l'université dans la société, de l'étudiant dans l'université, de l'étudiant dans la société indissociablement, c'est reprendre dans l'université du XXI^e siècle le meilleur de ce qu'ont légué les fondateurs de l'université contemporaine.

Les universités -voire les grands établissements et écoles- et la recherche françaises n'ont pas encore atteint l'âge adulte dans leur rapport aux archives et aux mémoires collectives. Une démarche spécifique concernant les archives étudiantes (militants, structures, mobilisations) peut être un laboratoire pour renforcer citoyennetés, mémoires et identités collectives des communautés étudiantes et universitaires.

Cela pose aussi plus globalement la question de la place de l'information scientifique et technique dans notre système d'enseignement supérieur, comme a pu l'aborder l'ADBU (Association des directeurs des bibliothèques universitaires et de la documentation) dans sa contribution, ainsi que celle de la place des services d'archives au sein de cette information scientifique et technique.

Recherche et archives : pour une recherche en sciences humaines et sociales forte, s'appuyant sur des centres de ressources spécialisés !

Dans de nombreuses universités d'Amérique du Nord, mais aussi d'Europe, un service d'archives intégré existe, non seulement pour collecter les archives de l'institution universitaire, voire de ses acteurs, mais aussi des fonds d'archives privées intéressant leurs équipes de recherche.

Les ressources documentaires et archivistiques sont aux sciences humaines et sociales (SHS) ce que les laboratoires sont aux sciences dites « dures ». La prise de conscience a commencé en France, une section de l'Association nationale des archivistes (AAF) regroupe même, à présent, les archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et la Cité des mémoires étudiantes (section AUORE), mais, sur plus de 80 universités, à peine une trentaine ont un-e professionnel-le pour s'occuper des archives. Et, malgré un maillage territorial conséquent, le réseau des Archives en France est encore à développer... Le Centre des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine, d'un côté, et le Campus Condorcet, de l'autre, peuvent être des opportunités fortes pour développer un nouveau pôle qui, s'appuyant sur un vivier de chercheurs en SHS, développe des centres de ressources documentaires et archivistiques alimentant et renforçant la recherche.

A côté, voire côte à côte, d'autres projets, la Cité des mémoires étudiantes peut être au carrefour des enjeux de citoyenneté universitaire, de recherche et de patrimoine. Elle peut être, en plus d'un pôle de valorisation patrimoniale, une structure d'appui à la recherche et un outil de développement de la citoyenneté étudiante et universitaire.

Un exemple trop peu connu et encore à renforcer existe, depuis 1966, autour de Jean Maitron et du Centre d'histoire du syndicalisme créé à la Sorbonne (appelé aujourd'hui Centre d'histoire sociale du XXe siècle et localisé rue Malher, à Paris) : des historiens du mouvement ouvrier et des mouvements sociaux ont pu sauvegarder, dans une relation de confiance, les archives d'organisations et militants syndicaux et ont ainsi impulsé de très nombreuses recherches sur ces sujets encore peu explorés alors. Cet exemple a été suivi et pourrait encore très largement être développé dans de nombreux domaines de recherche spécifiques, y compris pour les recherches sur les sciences humaines et sociales elles-mêmes. C'est un exemple d'autant plus pertinent pour les domaines de recherche, où l'articulation avec la société elle-même est « naturelle », voire nécessaire.

Faisons donc le pari de la recherche qui fait le pari des archives et faisons le pari des archives qui font le pari de la recherche... Et de la citoyenneté !

Archives et citoyenneté : concilier mobilité, identités et mémoires étudiantes... Sur le campus Condorcet !?

Depuis la création des Archives nationales et la loi du 7 messidor an II (25 juin 1794), le lien entre archives et citoyenneté est constitutif ; il n'a fait que croître avec la création de services d'archives de proximité, notamment dans les communes, mais aussi dans l'ensemble des collectivités territoriales.

Dans le champ de l'enseignement supérieur, ce lien peut s'enrichir paradoxalement des mémoires étudiantes, pourtant volatiles et liées à un statut social étudiant, par définition transitoire. A l'image de certaines universités étrangères, certaines travaillent à l'animation du réseau de leurs anciens étudiants, comprenant bien que leur attractivité peut également se jouer sur le patrimoine immatériel des expériences collectives étudiantes sans cesse renouvelées dans leur université. Et, dans ce contexte, le Campus Condorcet peut être le terreau de dimension nationale où va éclore ce nouveau pôle des mémoires étudiantes.

Partons d'une constante et d'une nécessité que chacun souhaite développer : la population étudiante est un des groupes les plus mobiles géographiquement et, pour que cette mobilité soit un réel stade supplémentaire dans le parcours de formation, il faut que chaque étape ait sa spécificité, son identité, y compris sur le plan de l'engagement et de la citoyenneté...

D'autre part, le Campus Condorcet est défini comme « un pôle international d'études avancées en sciences humaines et sociales ».

Aussi un projet comme la Cité des mémoires étudiantes peut en être l'écho patrimonial national pour ce qui est de la vie étudiante.

Car, au-delà d'une mission de sauvegarde et de valorisation des archives étudiantes, il est important de ne pas dessaisir les capitales régionales et universitaires de leurs mémoires étudiantes.

En sauvegardant et mettant à disposition les archives et ressources documentaires sur les différents mouvements (et militants) étudiants de dimension nationale, c'est aussi sa comparaison avec les mouvements étudiants des autres pays qu'un projet comme celui de la Cité rend possible... Soit par la simple confrontation des étudiants étrangers avec l'histoire et la mémoire des mouvements étudiants français, soit par la comparaison plus raisonnée que peuvent permettre différentes initiatives de valorisation (colloques, expositions...).

Les différentes formes de valorisation de ces ressources, y compris leur mise à disposition, permettent de rendre visibles, voire lisibles les différentes identités collectives étudiantes et notamment selon l'échelle territoriale.

Citoyenneté et recherche : quand les mémoires étudiantes permettent la rencontre entre chercheurs et acteurs.

Les mondes étudiants et universitaires, les engagements et mouvements étudiants, comme les autres mouvements sociaux, sont des domaines de recherche où le lien entre recherche et société civile est un des plus forts, donc complexe.

La recherche sur les mondes universitaires ne peut faire l'économie de l'étude des mouvements étudiants. Mobilisations ponctuelles ou activités des organisations à vocation représentative participent et influent - directement ou par ricochet - sur les politiques universitaires.

Ces engagements multiformes, associatifs, syndicaux, politiques, confessionnels, culturels constituent des expériences étudiantes et participent de la préparation aussi bien à la vie professionnelle que citoyenne.

La recherche sur les mouvements étudiants permet d'éclairer la connaissance des acteurs, universitaires, étudiants, politiques sur leur propre identité et de disposer d'éléments pour leurs propres domaines d'action dans le cadre de leurs compétences.

La valorisation des engagements étudiants prônée par nombre de responsables universitaires et d'universités est une des applications directes de la recherche en la matière.

Cette valorisation - comprise comme communication au grand public en dehors des seuls publics universitaires - peut également prendre des formes permettant la collaboration entre chercheurs, universités, professionnels des archives et de la documentation, collectivités territoriales... Et surtout, c'est une forme de restitution du travail des chercheurs auprès des acteurs étudiants.

Et, dans ce dialogue très fructueux pour les uns comme pour les autres, mais qui peut également tourner au dialogue de sourds, les ressources documentaires et archivistiques peuvent permettre et une mise à distance et une meilleure compréhension du contexte et des logiques de la période étudiée.

Au-delà de la mise à disposition, fondement en soi et source de toutes les autres formes de valorisation, des initiatives, telles que colloques ou expositions, permettent d'organiser la rencontre et le travail en commun entre militants et chercheurs.

Par exemple, nos colloques « Représenter les étudiants » (décembre 2009) et « Mouvements étudiants et guerre d'Algérie » (octobre 2012) ou nos expositions itinérantes « 100 ans de santé étudiante » ou sur la guerre d'Algérie sont l'occasion de faire connaître les problèmes, enjeux, débats passés et présents.

La solidarité intergénérationnelle ne peut exister que s'il y a mémoire et transmission.

Ce triangle Recherche - archives - citoyenneté peut devenir un cercle vertueux si un foyer, un pôle de ressources est mis en place. Par rapport aux enjeux actuels du système d'enseignement supérieur français, les mémoires étudiantes sont un des domaines où cela serait le plus pertinent.

Un tel pôle peut renforcer l'identité et le projet d'un établissement d'enseignement supérieur, voire de plusieurs, notamment dans la logique et la dynamique d'un campus d'excellence comme le Campus Condorcet –voire au-delà-, mais ce pôle, par nature multiple, peut également faire l'objet d'une société coopérative permettant de réunir acteurs salariés, acteurs bénéficiaires (mouvements étudiants actuels à vocation représentative, mutuelles et organismes créés par des mouvements étudiants, associations d'anciens, ...) et des contributeurs (associations, collectivités, ministères, bénévoles etc.) pour produire des biens et services d'intérêt collectif à partir d'archives et mémoires étudiantes et, ainsi, participer au développement d'une économie sociale et solidaire de la connaissance.

Jean-Philippe Legois,
président de la
Cité des mémoires étudiantes

Robi Morder,
président du GERME